
Présentation du projet

[Ville apprenante du programme de l'UNESCO](#)

Contexte de déploiement du Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes :

Le « Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes » est fondé sur la Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes et les caractéristiques clés des villes apprenantes, deux documents adoptés par la 1ère Conférence internationale sur les villes apprenantes qui a eu lieu en 2013.

De part leur expansion, les villes exercent une influence croissante sur les questions nationales et internationales. Mais ce développement confronte aussi les municipalités à des défis multiples liés à la cohésion sociale, la croissance économique et au développement durable. Elles sont toujours plus nombreuses à reconnaître que l'application d'une stratégie d'apprentissage tout au long de la vie pour un développement urbain intégrateur et durable est une clé pour relever ces défis.

En vue de les aider à élaborer des stratégies concrètes pour créer des villes apprenantes, l'Institut de l'UNESCO a lancé en 2012 la création d'un Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes. Ce réseau constitue une plateforme d'échanges internationale permettant aux villes de partager expertise et bonnes pratiques en matière de villes apprenantes.

-
- Favoriser une culture de l'apprentissage tout au long de la vie
 - Renforcer la volonté et l'engagement politiques
 - Perfectionner la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes
 - Stimuler la mobilisation et l'utilisation des ressources

En tant que première ville apprenante française, *Clermont-Ferrand* considère que c'est en développant du savoir, des compétences, des valeurs et des attitudes tout au long de leurs vies, que les citoyens sont mieux équipés pour aider la société à surmonter les difficultés et à faire vivre la démocratie.